

- Présidence : Mme Béatrice MATHIEU (Présidente).
- Membres : Mmes Nathalie LUCAS, Sandra RENON.  
MM. Erick ARCHAT, Cédric DOS SANTOS (partiellement), Patrick FRUGIER (Représentant la Commission Technique en CRA), Michel LALARDIE, Jean-Claude PUYALT, Séverin RAGER (CTRA), Christian SIONNEAU, Jean Louis RIDEAU, David WAILLIEZ (Représentant des Arbitres au Comité Directeur – partiellement).
- Excusés : Stéphane BASQ (Représentant du CD auprès de la CRA)

- Remerciements :
  - o Au District de Charente-Maritime et sa CDA pour leur participation à l'organisation du stage féminin.
- Félicitations :
  - o Aux Jeunes Arbitres ayant officié sur les rencontres lors des journées Interdistrict.
- Rétablissement :
  - o Prompt rétablissement à Fabrice BRUNET suite à sa blessure mais également à l'ensemble de nos arbitres connaissant des problèmes physiques ou de santé actuellement.
  - o Message d'encouragements à Clément BOURGOIN pour ses problèmes de santé qui vont le tenir éloigné des terrains quelque temps.

## 1- Approbation des PV n°4 du 15 octobre 2018 et n°5 du 20 octobre 2018 :

- Les PV n°4 du 15 octobre 2018 et n°5 du 20 octobre 2018 sont adoptés à l'unanimité des membres présents après modification de la liste des présents et excusés.

## 2- Courriers divers :

- Ligue :
  - o Copie courriel adressé au clubs relatif à la procédure à suivre en Coupe en cas d'arrêt municipal.
  - o Courriel relatif à la boutique arbitre LFNA gérée par la Ligue qui va s'arrêter le 31 octobre 2018. Il est bien entendu que toutes les commandes en cours seront gérées et livrées par les services de la Ligue.  
Pour toutes celles et ceux qui souhaitent commander des articles, prière de se rapprocher d'ESPACE FOOT (Limoges, Brive, Périgueux) qui fera bien sûr le tarif LFNA.
  - o Planning de programmation des matchs régionaux en retard. Transmis à la section Désignations.

- - o Sollicitation de la CRA sur une problématique relative à la séance de tirs au but lors d'une rencontre de Coupe Gambardella. Réponse apportée par la section « Lois du Jeu »
  - o Résultat du sondage auprès des Clubs concernant le maintien ou non de la journée de championnat des 17 & 18 novembre 2018.
  - o Commission Régionale de Discipline : Notification d'une décision prise le 08 novembre 2018.
  - o Commission Régionale de Discipline : Notification d'une décision prise le 18 octobre 2018 dans laquelle un arbitre est sanctionné.
- Arbitres :
  - o Quentin IBANEZ : Courriel informant de la validité de sa licence arbitre. Transmis à la Section Jeunes.
  - o Stéphane RIGAUD : Demande à n'officier que sur des rencontres de District du fait de raisons personnelles et professionnelles. La saison d'un arbitre ne pouvant être gelée deux années de suite, Stéphane RIGAUD est remis à disposition de son District.
  - o Nicolas CROS : Courriel relatif à une commande d'équipements faite pour son club. Transmis à la Ligue.
  - o Artur GAUTIER : Prolongation indisponibilité suite problèmes physiques. Pris note.
  - o Frédéric LEONARD : Courriel relatif à sa demande d'année sabbatique. Une réponse sera apportée à l'intéressé.
  - o Louis MARTINEZ : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Fabrice TREJAUT : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Mathieu ACCHIARDI : Courriel concernant ses indisponibilités et difficultés liées à ses études. Pris note.
  - o Éric LANGLADE : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Damien TROUBAT : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Sylvain DARAN : Courriel faisant part de son souhait d'arrêter l'arbitrage Futsal sans délai. Pris note.
  - o Johny MENANTEAU : Demande à être exempté de test physique pour sa dernière saison. La CRA ne peut répondre positivement à cette demande. Dans le cas où l'arbitre ne réussissait pas son test physique, il serait alors remis à disposition de son District.
  - o Grégory SOUCHET : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Benjamin BERNARD : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Silvain SCATTOLINI : Courriel concernant son impossibilité de participer aux tests physiques. Pris note.
  - o Malsor CAKA : Rapport contradictoire suite réclamation Club. Pris note. Cependant la CRA rappelle à l'arbitre que les Lois du Jeu s'appliquent sans interprétation possible. Elle demande également à l'arbitre d'avoir de la retenue dans ses propos.
  - o Ahmed MOKADEM : Rapport contradictoire suite réclamation Club. Idem courrier ci-dessus.
  - o Clément JABLONSKI : Rapport suite propos tenus en fin de rencontre. Pris note.
  - o Florian BLANQUE : Rapport suite propos tenus en fin de rencontre. Pris note.
  - o Valentin ROUGIER : Courriel relatif à un problème de remboursement de frais d'arbitrage. Pris note.
  - o Clément AUCLAIR : Demande année sabbatique. Le Responsable de la section « Jeunes » va entrer en contact avec l'intéressé.
  - o Jérémy BONNARD : Demande de renseignements sur le règlement des indemnités d'arbitrage Futsal.



- - o Bastien BONNET : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Jérémy COUBLUC : Courriel faisant part de son souhait de ne faire que des touches. La CRA rappelle que tout arbitre, quel que soit sa catégorie, se doit de réussir ses tests physiques. Le choix de filière se faisant en début de saison, Jérémy COUBLUC intégrera la filière Arbitre-Assistant au début de la saison prochaine.
  - o Thomas DAL FARRA : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Bruno TOUPLIN : Absence d'un arbitre-assistant sur une rencontre féminine. Transmis à la section Désignations.
  - o Laurent LETOURNEUR : Courriel concernant son impossibilité de participer aux tests physiques. Pris note.
  - o Jonathan BLONDY : Souhait de devenir Observateur Jeunes. Transmis à la section « Jeunes ».
  - o Amine ECH CHARRAT : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Matthieu PEREZ : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Abderrahim SAHAM : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Hakim MAHAOUDI : Courriel adressé à l'ensemble de la CRA suite à sa reprise de l'arbitrage.
  - o Alfredo MARQUES : Courriel faisant part de son souhait d'arrêter l'arbitrage Futsal sans délai. Pris note.
  - o Nicolas LAMARE : Souhaite savoir si les Observations entrent en ligne de compte dans les missions demandées aux arbitres de Ligue. La CRA rappelle que les arbitres ont reçu un lien relatif aux actions dans lequel ils doivent déclarer les actions effectuées. Nathalie LUCAS est l'interlocuteur de la CRA. L'observation est considérée comme une action sans pour autant occulté que chaque arbitre devra accompagner à minima une fois un arbitre stagiaire sur une de ses premières rencontres.
  - o Nicolas COÛTE : Courriel informant de son impossibilité d'arbitrer une rencontre Futsal. Pris note.
  - o Guillaume HEBERT : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Yohan LEBAS : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Erwan LUCAS : Courriel d'excuses suite impossibilité de se rendre sur une rencontre du fait des mouvements sociaux. Pris note.
  - o Hassan ZIAD : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Djaoued ABID : Demande de renseignements sur le règlement des indemnités d'arbitrage Futsal.
  - o Quentin DELANNES : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Rui CAMARINHA : Courriel informant de son absence prolongée en début d'année 2019. Pris note.
  - o Romain SARRAUTE : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Cédric CHASSAIGNE : Souhait de réintégrer la filière « Centre » après avoir pris la filière « Arbitre-Assistant » en début de saison. Cette demande est prise en compte par la CRA et prendra effet au début de la saison 2019/2020.
  - o Antoine JAQUET : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
  - o Alexandre GAUDRY : Courriel concernant son impossibilité de participer aux tests physiques. Pris note.
- DTA :
  - o Délégation de désignations pour le 7<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France. Transmis à la section Désignations.

- - o Information sur la non-prise en charge des frais d'hébergement des arbitres à l'occasion du 7<sup>ème</sup> tour de Coupe de France.
  - o Réponse de la DTA sur la situation d'Antoine JAQUET en tant que JAF.
  - o Délégation de désignations pour le 8<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France. Transmis à la section Désignations.
  - o Lancement de la campagne de communication sur l'arbitrage féminin.
- CRA :
  - o Courriel adressé au Pôle JAF au sujet des désignations d'Antoine JAQUET.
  - o Convocation des arbitres au stage de mi- saison des arbitres Elite Régionale.
  - o Convocation des arbitres Futsal au rattrapage des tests physiques.
  - o Convocations des arbitres au rattrapage du test physique le 1<sup>er</sup> décembre 2018 au Haillan.
- Clubs :
  - o CA BRANTOMOIS : Courrier relatif au comportement d'un arbitre et demande de récusation. La CRA accuse réception du courrier et renvoie le Club à l'article 43 de son Règlement Intérieur.
  - o CCAB Futsal : Demande de récusation d'un arbitre. La CRA accuse réception du courriel et renvoie le Club à l'article 43 de son Règlement Intérieur.
  - o ST PAUL SPORTS FOOTBALL : Demande information relative à la situation d'Alexandra FAUGUET. L'arbitre ayant été absente des terrains pendant une longue période, il avait été décidé avec elle qu'elle reprenne progressivement en District et qu'elle fasse savoir quand elle serait en capacité de reprendre l'arbitrage de Ligue. La CRA est toujours en attente d'information.
  - o CA PONDAURAT : Copie courrier adressé à la Commission Régionale de Discipline relatif au comportement des arbitres. Pris note.
  - o CRENSOA ST MAIXENT : Demande arbitres pour tournoi Futsal. J. BONNARD et A. PASQUIER autorisés à participer.
  - o F.C. CHARENTE LIMOUSINE : Courriel relatif aux désignations et aux distances de déplacement. La CRA prend note du courriel.
- Divers :
  - o CDA 17 : Invitation à la CRA pour participer à leur prochaine réunion. Béatrice MATHIEU, Erick ARCHAT et Christian SIONNEAU représenteront la CRA le 13 novembre 2018 à Saintes.
  - o Alain OSTINET : Courriel relatif à une observation non effectuée suite blessure arbitre. Pris note.
  - o CDA 33 : Compte-rendu de la réunion de travail relative aux désignations.
  - o AFCAM NOUVELLE-AQUITAINE : Invitation à la cérémonie de récompenses de l'arbitrage. Maïka VANDERSTICHEL et Léo BEULET participeront à cet événement.
  - o Jean Gérard ARBIOL : Rapport suite propos tenus par un trio arbitral à l'issue d'une rencontre. Le Délégué infirme les propos rapportés par la Direction du Club concerné.

### 3- Retour sur le stage Promotionnels :

- Suite au dernier stage, il est décidé que les corrigés des questionnaires théoriques seraient adressés aux arbitres.
- Retard dans la correction des questionnaires du fait des difficultés de circulation.

- 
- Prochain stage programmé le 08 décembre prochain. Modification dans la population concernée. Ne seront conviés à ce stage, qui se déroulera au Haillan, uniquement les arbitres régionaux Elite.
- Présidents de CDA invités : Landes et Pyrénées Atlantiques.

#### 4- Point sur les tests physiques :

- Tests Physiques « Herbe » :
  - o La séance du 16 novembre 2018 s'est déroulée à Echiré. Un 2<sup>ème</sup> échec pour un arbitre de la CDA 17 qui sera remis à la disposition de sa CDA.
  - o Les séances du 17 novembre 2018 sont reportées au 1<sup>er</sup> décembre 2018 au Haillan du fait du report de la journée de compétition de Ligue.
    - A date, 31 arbitres sont inscrits à ces séances.
    - 3 créneaux horaires prévus : 09H00 – 10H00 – 11H00
    - Présence de Régis LATOUR référent physique de la CRA pour encadrement du stage.
    - En cas d'absence, et sans justificatif valable, cela sera considéré comme un échec. Un dernier test sera prévu mi-janvier 2019
    - Encadrement CRA : Nathalie LUCAS – Erick ARCHAT – Christian SIONNEAU + Observateurs.
    - Sandra RENON fera passer le test YOYO à Maïka VANDERSTICHEL le 28 novembre 2018.
- Tests physiques Futsal :
  - o Dans l'attente d'une réservation de salle.
  - o Dès confirmation d'un lieu et d'une date, une convocation sera adressée à l'ensemble des arbitres Futsal concernés.
- Couplage avec les tests théoriques pour les arbitres ne les ayant pas passés.

#### 5- Modalités du prochain stage JAR :

- Le prochain stage est prévu les 12 & 13 janvier 2019 au Haillan.
- Du fait de problème d'hébergement, le stage se déroulera sur une journée pour l'ensemble des JAR.
- Une demi-journée supplémentaire est programmée en suivant pour le vivier fédéral + Candidats JAR + Adrien SERRET (87).
- JAR → Passage Senior :
  - o Une première étude sur la population JAR qui devrait passer Senior en fin de saison nous indique que 2 JAR prendraient la filière « Assistanat » et que les 7 autres continueraient dans la filière « Centre ».
  - o Un rapport sera demandé à chaque Président de CDA concerné au sujet de l'apprentissage de l'arbitrage Senior. Ce rapport devra être fourni pour la prochaine plénière.
  - o Un courrier sera adressé aux CDA afin que les arbitres concernés soient vus par des Observateurs Ligue sur une rencontre de District afin de déceler le potentiel à évoluer en Ligue.

## 6- Préparation Examens Fédéraux :

- Candidats Futsal :
  - o Un stage sera organisé le 27 janvier 2019 à Puymoyen sous réserve de disponibilité du gymnase.
  - o Seront conviés à ce stage l'ensemble des arbitres potentiellement concernés par la candidature fédérale.
  - o Il est demandé à nos arbitres Futsal fédéraux de se mettre à la disposition de la CRA pour ce stage.
- Candidats Fédéral 4 :
  - o Les candidats potentiels seront vus le 08 décembre 2018 en préambule du stage organisé.
  - o Un planning de préparation leur sera alors proposé.
- Candidats Jeunes :
  - o Le groupe de candidats potentiels sera défini à l'issue du stage des 12 & 13 janvier 2019.

## 7- Compte-rendu du Comité de Ligue du 05 novembre 2018 :

- Retour sur le Comité de Ligue du 05 novembre 2018 au cours duquel 2 sujets relatifs à l'arbitrage ont été abordés :
  - o Désignations :
    - Problématiques rencontrées par la CDA 33 pour couvrir l'ensemble des rencontres R3 à la touche sur son territoire.
    - Suite à cette réunion, un groupe de travail a été mis en place avec le District de Gironde pour optimiser la gestion des Arbitres.
    - Chaque arbitre girondin a été sollicité afin de connaître son choix ou non de doubler le week-end.
  - o Dossiers BOUAYAD / CHAUSSIER :
    - Suite à sollicitation du CNOSF par les intéressés, ce dernier a proposé le repositionnement de ces deux arbitres parmi l'Elite Régionale.
    - Le Comité de Ligue a pris la décision de ne pas suivre la proposition du CNOSF et de maintenir les arbitres dans leur catégorie.

## 8- Réflexion sur la position de la CRA lors d'une absence non justifiée d'un arbitre :

- Au vu du nombre croissant d'arbitres absents sur les rencontres ou lors de différentes convocations, la CRA travaille sur l'écriture d'un document relatif à ses manquements et aux sanctions administratives et/ou financières qui pourraient en découler.
- La CRA va se rapprocher de la Direction Juridique afin de s'assurer de la faisabilité de ce projet.

## 9- Groupe Arbitres « Elite Régionale » :

- Pour faire suite aux demandes de précisions du président de district Dordogne – Périgord au sujet du groupe arbitres « *Elite Régionale* » (AER) auprès du Président de la LFNA, mais aussi auprès de la présidente de la CRA, ainsi qu'au questionnement direct du Président de la CDA Dordogne – Périgord auprès de la CFA sur la composition du groupe AER.
- La CRA suite aux recommandations de la CFA (PV n° 3 – Réunion du 24 juillet 2018) :
  - o « La CFA, sur proposition de sa section développement de l'arbitrage féminin, décide :

*Afin, d'une part, de permettre aux arbitres fédérales féminines d'acquérir davantage d'expériences lorsqu'elles sont désignées sur des compétitions régionales, et, d'autre part, de reconnaître le niveau d'expertise des arbitres fédérales, la mise en place d'équivalence entre les catégories fédérales féminines et les catégories régionales. Ainsi, une arbitre fédérale féminine devra être, au minimum, considérée par une Ligue régionale comme :*

- Arbitre de catégorie Régional 1 lorsqu'elle est arbitre Fédérale Féminine 1
- Arbitre de catégorie Régional 2 lorsqu'elle est arbitre Fédérale Féminine 2.
- Dans le cadre de la promotion et du développement de l'arbitrage féminin, les arbitres Élités régionales féminines (cf. art 22 bis du Règlement Intérieur de la CFA) n'entrent pas dans le nombre maximum d'arbitre de cette catégorie par Ligue régionale. Dès lors, les Ligues régionales pourront disposer de 15 arbitres Élités régionaux masculins maximum, et d'un nombre non limité d'arbitres féminines Elite régionale.  
*Ces décisions sont applicables dès la saison 2018-2019. »*

rappelle (PV CRA n° 2 du 20 août 2018 – point 4) que pour la présente saison la catégorie Elite Régionale est composée de :

- 15 arbitres masculins (Liste transmise à la CFA) :
    - Messieurs BARCELLA Sylvain, BEULET Léo, BISME Damien, BOUSQUET Guillaume, BROSSARD Thomas, CARREY Bruce, DUCASSE Hugo, GRATIANNE Gaël, JOURDA Cyril, LARBRE Jérôme, LE GAL Clément, MAHAOUDI Hakim, ROUMIER Maxime, SARRIEAU Mathieu et ZITOUNI Abdelkader
  - 2 arbitres Féminines, hors effectifs, autorisées à officier en National 3 :
    - Mesdames ARCHAT Andréa et VANDERSTICHEL Maïka.
- La CRA précise que d'après l'article 26 de son RI, l'ensemble des arbitres féminines sont classées hors effectif.

Dans l'attente de directive précise, la CRA réfléchit à adapter son règlement intérieur.

## 10- Questions diverses :

- Désignations :
  - La gestion des désignations s'optimise au fur et à mesure que la saison se déroule.
  - Aujourd'hui, la CRA s'attache à ce que tout arbitre de Ligue disponible est au minimum une rencontre par week-end.
  - Chronologiquement, les premières désignations sortent à J-13.  
Ensuite, la section Désignations intervient pour gérer les indisponibilités tardives et combler les absences, et ce, jusqu'à J-6.  
Nouvelles coordonnées de la section Désignations :
    - Christian : [csonneau@lfna.fff.fr](mailto:csonneau@lfna.fff.fr) et 07 60 49 90 50
    - Pierre : [pierre.lanzeray@sfr.fr](mailto:pierre.lanzeray@sfr.fr) et 07 60 49 92 06
- Evalbox :
  - Le 20 novembre, le premier questionnaire a été envoyé à la population des arbitres de Ligue (398).
  - Si problème, chaque arbitre doit faire le remonter afin de le résoudre dans les plus brefs délais. A ce jour, 98 arbitres y ont déjà répondu avec une moyenne de notes de 12/20.

- - o Séverin RAGER a la responsabilité de cet outil. Il est aidé par Nathalie LE BRETON. Remerciements appuyés à Nathalie pour son aide précieuse.
  - o Prise en compte les dysfonctionnements de la saison précédente (niveau facile, doublons, multi-lois). Ainsi, chaque questionnaire sera défini et ne sera plus aléatoire. Il y aura 4 réponses au lieu de 3. Les modifications des Lois du Jeu de juillet 2018 seront incluses dans les questionnaires. Enfin, les QCM seront établis par Lois :
    - Q1 => 20 nov. : Lois 1, 2, 15, 16 et 17
    - Q2 => 30 nov. : Loi 3
    - Q3 => 14 déc. : Loi 12
    - Q4 => 11 janv. : Lois 5, 7, 8 et 9
    - Q5 => 25 janv. : Lois 10, 13 et 14
    - Q6 => 08 fév. : Lois 6 & 11
    - Q7 => 22 fév. : Loi 12
    - Q8 => 08 mars : Toutes les Lois
  - o Rappel sur le fait que chaque questionnaire peut être réalisé plusieurs fois. L'arbitre a tout intérêt à le faire afin de remplir au mieux ses objectifs, à savoir préparer l'examen de fin de saison.
  - o A noter que l'exercice est bien plus compliqué que celui de l'an dernier.
  - o Lors de chaque envoi, les arbitres, les 12 Pdts de CDA et les membres de CRA recevront, via myFFF, le questionnaire précédent (vierge + avec réponses). Ainsi les arbitres auront un support pour réviser.
  - o Un sondage de satisfaction sera vraisemblablement envoyé durant la trêve.
  - o Chaque questionnaire sera envoyé aussi à la population des observateurs.
- Gestion du Carton Blanc :
  - o Une réflexion va être menée sur la gestion du carton blanc afin d'être en conformité avec les Lois de l'IFAB.
- Exclusion temporaire // FMI :
  - o Absence du carton rouge dans le rapport dématérialisé suite à deux cartons blancs.
  - o Problématique des sanctions administratives avant et après match.
- Identité des personnes prenant place dans la zone technique (bancs de touche) :
  - o Intervention du Président de la Commission Régionale du Statut des Educateurs relative à l'identité des personnes présentes sur les bancs. Un rappel sera fait aux arbitres sur l'obligation de vérifier l'identité de tous les acteurs ainsi que de toutes les personnes prenant place dans la zone technique. Seules seront inscrit sur la FMI les personnes présentes sur les bancs et seules les personnes inscrites sur la FMI et identifiées ne pourront prendre place sur les bancs.
- Futsal :
  - o Il est rappelé aux arbitres officiant sur les rencontres Futsal l'obligation de s'assurer de l'identité des joueurs et la possession par ces derniers d'une licence Futsal.
  - o Une formation Futsal est prévue le 13 janvier 2019 dans les Landes.
  - o De nouveaux temps de référence seront mis en place pour les arbitres féminines Futsal.
- Situation Alexandre JOLY :
  - o Suite à la demande de l'intéressé d'intégrer le Pôle Promotionnels, la CRA a sollicité son ancienne Ligue.
  - o Il en découle une intégration dans le Pôle dans la catégorie R2 Promotionnels.
  - o Pour valider cette intégration, il devra réussir le test physique inhérent à sa nouvelle catégorie lors du stage de Février 2019.



- 
- Stage Féminines des 13 & 14 octobre 2018 :
  - o Prise en charge des frais de déplacement des arbitres féminines ayant utilisé leur véhicule personnel dans le cadre du covoiturage lors du stage.
- Equipements :
  - o Un devis a été fourni par ESPACE FOOT dans le cadre de l'équipement des arbitres de Ligue afin d'uniformiser le protocole d'échauffement.
  - o Un sondage sera adressé à chaque arbitre afin de connaître leur souhait
- Réunion CDA 17 :
  - o Suite à leur invitation, Béatrice MATHIEU, Erick ARCHAT et Christian SIONNEAU ont participé aux travaux de la CDA 17 le 13 novembre 2018.
  - o CDA très bien structurée en ETDA avec un doublement de chaque poste.
  - o Travail de qualité
  - o La CRA encourage vivement la CDA 17, suite à sa proposition, de solliciter les CDA limitrophe afin de mutualiser certaines formations.

#### 11- Questions diverses :

- Michel LALARDIE :
  - o Demande si Sébastien CHAIGNE, Arbitre du District de la Charente, peut réintégrer la Ligue en qualité d'AAR2. Il est demandé à l'arbitre de faire une demande à la CRA.
- Nathalie LUCAS :
  - o Demande à bénéficier du fichier des actions à mener pour en assurer le suivi.
- Séverin RAGER :
  - o Informe de son absence le 17 décembre 2018 si la CRA est maintenue à cette date.

Prochaines réunions :

- o Réunion de la CRA le 19 décembre 2018 à Puymoyen.

*La Présidente,  
Béatrice MATHIEU*

*Le Secrétaire,  
Christian SIONNEAU*

*Procès-Verbal validé le 19/12/18 par Le Secrétaire Général adjoint, Pierre Massé, par délégation du Secrétaire Général.*